

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Gabriel DELALOYE

Rapport présenté à la Réunion Académique du
9 juin à St-Maurice à propos d'un document sur une
fondation faite à Troistorrents en faveur des
vocations ecclésiastiques

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1910, tome 12, p. 212-222

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Rapport de M. l'Abbé Delaloye,
Rév. Curé de Massongex,
présenté à la Réunion académique du 9 Juin
à St-Maurice

A propos d'un document sur une fondation faite à
Troistorrents en faveur des vocations ecclésiastiques

Comme nous l'avons fait espérer à nos lecteurs, nous avons le plaisir de leur faire connaître aujourd'hui ce travail que l'amabilité de l'auteur nous a gracieusement communiqué et qui ne manquera pas de les intéresser vivement.

Avant toute autre réflexion, laissez-moi m'excuser d'avoir accepté l'honneur de porter le fardeau de la parole dans cette académique assemblée. De par les occupations qui nous harcèlent plus spécialement à cette époque de l'année, ne disposant que de rares minutes, plus utiles au repos que faites pour les travaux délicats de l'esprit, j'eus dû m'imposer l'héroïque obligation de résister au charme si persuasif qui émane de tous les appels de notre cher Directeur, M. le R^{me} Prieur de l'abbaye de St-Maurice.

Je me rassure à la pensée que vous n'hésitez pas à entourer de votre bienveillante indulgence et à pardonner ce que ces lignes pourront avoir de rapide, de décousu, d'imparfait, vous disant qu'elles ont été écrites au galop d'une plume forcément mise en mouvement par l'ordre de celui auquel il est si difficile de désobéir et qui, non content de nourrir les orphelins et de guérir les malades, a décidé aujourd'hui de ressusciter les morts en arrachant à son tombeau votre intéressante société.

J'ai à vous parler des vocations ecclésiastiques et à vous lire le texte d'un document, découvert par M. le Chanoine Bourban et établissant, à Troistorrents, des bourses en faveur des jeunes gens désireux d'embrasser

les carrières libérales, mais plus particulièrement en faveur de ceux appelés au sacerdoce.

Il y a tantôt 2000 ans, le Seigneur, jetant un regard sur l'immense champ des âmes, assoiffées de vérité, adressait ces paroles aux disciples bien-aimés : « La moisson est abondante, et les ouvriers sont si peu nombreux ! » Cette mélancolique plainte, que de fois, depuis lors, ne s'est-elle pas fait entendre dans toutes les parties du monde!...

Il suffit de scruter les archives des diocèses, de consulter les documents du genre de celui que je possède, de parcourir les tableaux indiquant les états authentiques du clergé, pour se convaincre, d'indiscutable façon, que, à l'exception de quelques rares époques, il s'est trouvé de tout temps des troupeaux sans pasteurs, des foules sans missionnaires, des autels sans sacrificateurs. Un coup d'œil rapidement jeté sur le texte des manuscrits établissant les fondations pieuses nous persuaderait absolument que chaque siècle, même chez nous, a vu de nombreux enfants demander le pain de leurs âmes sans que quelqu'un se soit rencontré pour le leur rompre.

Je le répète : la disette de prêtres s'est toujours affirmée, mais j'ai la douloureuse obligation de devoir ajouter que, malheureusement, jamais peut-être elle ne s'est autant soulignée qu'actuellement... Avec joie nous constatons que dans notre Valais contemporain une quinzaine de paroisses ont été érigées, que l'on a construit ou réparé d'assez nombreuses églises, que plusieurs bénéfices ecclésiastiques se sont constitués ; mais l'on voudra bien reconnaître que ces belles œuvres n'ont aucun prix et ne sont en aucune manière des œuvres de salut si l'autel reste sans prêtre et si la parole évangélique ne se fait pas entendre du haut de la tribune sacrée : en d'autres termes, il faut, avant

tout, remplir le vide du sanctuaire... or, toujours davantage, ce vide s'accroît, toujours davantage il devient désolant. Nous avons peine à trouver un évêque qui ne se lamente en voyant se dégarnir, se dépeupler de plus en plus les maisons saintes où se forment les ministres du Seigneur; je ne fais point d'exception pour notre diocèse de Sion, et si j'interrogeais le R^{me} Prélat qui veille avec les yeux et le cœur d'un Père sur l'antique Maison de St-Maurice dont Il est le Chef profondément respecté et si grandement aimé, si je l'interrogeais, il me répondrait, lui aussi, et non sans tristesse, que sur le champ, sans cesse agrandi, du travail, les ouvriers se font chaque jour plus rares : *messis multa, operarii autem pauci !*

Le pourquoi de ce fâcheux état de choses est facile à trouver : de tout temps il a été constaté que l'abondance des vocations sacerdotales est la résultante, la conséquence naturelle de l'esprit dont se pénètre et s'anime le foyer sincèrement chrétien. La famille dans laquelle le Seigneur règne sans contestation est forcément une pépinière où le séminaire va cueillir ses plans robustes, et les parents vraiment pieux, ceux dont les regards savent se porter et voir constamment au-delà de l'horizon borné de cette vie, ces parents, dis-je, payent avec bonheur à Dieu la dîme des bénédictions reçues en lui confiant leurs meilleurs rejetons ; ils sont heureux d'offrir leurs enfants à Celui qui n'a pas hésité à sacrifier pour eux son fils unique ; avec raison ils regardent l'élection divine ainsi qu'une faveur suprême et l'entrée des leurs dans le sanctuaire, leur apparaissant comme le souverain bonheur, comme l'honneur royal, ils la sollicitent par d'ardentes prières...

Mais aujourd'hui, ces milieux profondément croyants, ces centres de foi puissante se font de plus en plus rares — qu'ils sont, en effet, clairsemés, à l'heure

actuelle, les pères et mères abordant, franchement et dans un sens favorable, la grave question de la vocation ecclésiastique et se faisant un devoir d'éclairer et de guider, sur ce sujet, l'intelligence de leurs enfants ! Combien peu, surtout dans les sphères fortunées ou socialement haut placées, combien peu osent, je ne dis pas encourager leurs fils dans cette voie divine, mais simplement les laisser libres de s'y engager ?... Même les parents pratiquants n'y consentent point sans difficultés et sans larmes... Dès qu'un jeune homme manifeste le désir de revêtir la livrée sainte, il semble que tout est perdu et l'on se raconte la chose tout bas comme un malheur.

Chaque jour davantage l'homme se matérialise et relègue à l'arrière-plan la pensée de l'Au-delà et d'En-Haut !... La poussée malade vers les carrières libérales qui mettent en évidence devant le monde, le désir jamais assez rassasié des jouissances et des honneurs du moment présent, les critiques toujours plus acerbes et les calomnies toujours plus haineuses prodiguées à la tribu sacrée de Lévi haussent les obstacles, multiplient les barrières et, trop souvent, empêchent l'adolescent de répondre à l'appel d'amour que lui adresse le divin Maître...

Ah ! puissions-nous comprendre qu'il y a urgence à dissiper ce vent d'indifférence qui dessèche et stérilise les régions jadis les meilleures, celles qu'on était en droit de considérer comme les sources intarissables des vocations ecclésiastiques...

A l'exemple du fondateur Berrut, persuadons-nous que celles-ci ne relèvent pas uniquement de la Providence et que fréquemment il est non seulement utile, mais nécessaire d'aplanir le chemin aux âmes que le souffle de Dieu pousse vers l'autel... Le Seigneur n'agit jamais seul : il fait à l'homme l'honneur de réclamer

son concours dans l'exécution de ses desseins. Chacun se souvient que, pour produire ses abondantes moissons, le champ ne doit pas être uniquement fécondé par les pluies du ciel et réchauffé par les rayons du soleil, mais aussi labouré par la main et arrosé par la sueur de l'homme... Nous voulons que les vocations sacerdotales germent et se développent autour de nous !... eh bien, par nos directions et par notre argent, employons-nous à remuer le sol, à arracher les herbes parasites et à élever des haies protectrices ! Dans cette œuvre plus encore que dans toutes les autres, il est prudent, il est sage de se rappeler que si tout bien vient de Dieu, nous avons cependant à agir comme si le succès dépendait uniquement de nous : Aidons-nous et le Ciel nous aidera !

Ces pensées ont incontestablement inspiré le R. Curé Berrut et tant d'autres dont les heureuses fondations sont le magnifique et perpétuel éloge ; grâce à ces hommes généreux, toute une légion de jeunes gens dans le cœur desquels le Seigneur avait déposé la semence sacrée, ont pu franchir le seuil du sanctuaire et gravir les degrés de l'autel.

Aux risques de me voir accusé de faire fumer l'encens autour du corps auquel j'appartiens, il me plaît ici de relever le fait que les 7/10 de ces bienfaiteurs du sacerdoce furent eux-mêmes des prêtres et, la plupart du moins, des prêtres issus de familles pauvres et ayant dû vivre comme des anachorètes pour parvenir à réaliser leur œuvre si belle. Et qu'est-ce que cela prouve, Mesdames et Messieurs, si ce n'est, une fois de plus, qu'ils sont de vilains calomniateurs ceux-là dont tout l'effort tend à faire accroire que le cerveau de nos curés est un réservoir jamais épuisé d'égoïsme et d'ambition et que les porteurs de soutane sont des porteurs d'éteignoir...

Et, si l'on songe que ces fondations avaient et ont assez souvent comme but général de faciliter, non pas uniquement l'entrée dans le sanctuaire, mais l'accès de n'importe quelle carrière libérale, ainsi que nous le verrons bientôt par la lecture de ce document ; cela ne démontre-t-il pas jusqu'à l'évidence que, en Valais, comme ailleurs, l'Eglise ne cessant de tenir haut et ferme le drapeau des lettres et des sciences, s'est appliquée sans trêve ni relâche à faire rayonner autour d'elle la lumière émanant de son sein comme d'un foyer toujours incandescent et que, fidèle imitatrice de son adorable Chef, elle passe sur la terre, *benefaciendo*, en semant les bienfaits.

Ne relevons pas le fait que notre pays fut civilisé par les pasteurs des âmes, que les efforts incessants de ceux-ci se dépensèrent à adoucir peu à peu les mœurs farouches de ces indomptables guerriers que furent nos ancêtres, à polir leur caractère sauvage et à les amener à reconnaître un autre droit que celui de la force. Ne nous arrêtons pas à ces considérations : elles nous ramèneraient au déluge et constitueraient une digression par trop grande ; mais, restant dans les limites de notre sujet, contentons-nous de noter que, s'il nous était permis et possible de vous faire parcourir en quelques minutes les riches annales de notre vieux Valais, peut-être seriez-vous surpris d'apprendre que, à certaines époques, notre chère patrie fut littéralement couverte d'hospices et de maisons de refuge et que presque tous ces établissements ont été l'œuvre, souvent exclusive, du clergé ; que celui-ci fut, non seulement seul, pendant fort longtemps, à organiser des écoles, mais même à les diriger et que, assez fréquemment du moins, les arts manuels et parfois le commerce durent faire appel à l'enseignement des habitants des couvents ou à celui des ministres de nos autels.

Notons, Mesdames et Messieurs, que parmi ces derniers, nombreux ont été ceux qui, ne se contentant pas de se prodiguer durant leur existence terrestre, ont voulu continuer leur œuvre après que la mort les aurait couchés dans la tombe : de là leurs fondations. Je ne sais rien de plus beau que cette survivance, cette perpétuité du dévouement sacerdotal. Un secret instinct pousse les pères et mères à se donner des héritiers dignes d'eux, des descendants qui maintiennent dans l'avenir le nom et les traditions d'honneur et de mérite de la famille... De même des prêtres se sont fréquemment rencontrés ayant senti le besoin de se créer, par une suite ininterrompue de générations, des enfants d'adoption qui, grâce à leur générosité, perpétueraient leur apostolat.

Jardiniers avisés, ils résolurent de cultiver sans cesse le parterre où se renouvelleraient et s'épanouiraient les fleurs du sanctuaire et où se cueilleraient les graines capables de produire dans le monde de belles et nécessaires récoltes pour le ciel.

Et, aujourd'hui, par ces fils spirituels dont leurs legs ou leurs donations enrichissent l'intelligence, ennoblissent le cœur et font des remplaçants de J.-C., ils continuent à vivre parmi nous et à travailler sans arrêt dans le champ de Dieu. Par ces héritiers de leur zèle, ils ne cessent pas, bien que couchés dans la poussière, de contribuer à la gloire de Dieu, au triomphe de la religion, au salut des âmes, comme à la prospérité de la patrie terrestre si grandement aimée par eux.

Et à cette minute, je me dis, non sans émotion, que l'ange de la charité qui a inspiré ces prêtres d'élite parsemés à travers les siècles est le même qui a dicté à M. le Curé Berrut le document dont je vais à l'instant vous donner lecture, le même qui a parlé à

l'oreille de M. le Chanoine Gard, créateur de l'Orphelinat de Vérolliez et fondateur de votre société, le même qui entoure de ses ailes la clinique modèle de S^t Amé, sortie du cœur aimant de notre cher Directeur, M. le R^{me} Prieur Bourban.

Ici devrait trouver place le document en question. ⁽¹⁾

Sans nous attarder à relever toutes les signatures qui se trouvent au bas de ce document, notons cependant celle qui évoque devant nous la belle figure du comte de Rivaz, un des plus célèbres citoyens dont s'honore l'histoire suisse, le Valaisan peut-être le plus illustre après l'incomparable Schinner.

Il n'est pas besoin, je suppose, de multiplier les lignes pour mettre en évidence le très grand mérite du pieux bienfaiteur Berrut.

Si l'on songe à l'époque de misère que fut, plus particulièrement pour le Valais, le commencement du XIX^e siècle, la somme consacrée à la fondation représente une véritable fortune, soit approximativement 16.000 frs. (c'est-à-dire, au taux de la valeur actuelle de l'argent, près de 60.000 fr..) et pour la verser, cette somme, le généreux aumônier n'attend pas qu'il soit couché dans la poussière du tombeau ; il s'en sépare par une donation entre vifs et s'en dépouille, alors que, selon le notaire, il se trouvait dans la plénitude de ses facultés corporelles et intellectuelles.

Observons les mesures sages et minutieuses que le fondateur prend pour assurer la perpétuité de son institution, et notons qu'il ne fait point de distinction entre le riche et le pauvre, et par là il ménage la susceptibilité de celui-ci, en même temps qu'il écartera pour celui-là les obstacles que l'avarice de certains parents aurait pu susciter.

⁽¹⁾ Ceux que ce document intéresserait pourraient s'adresser à M. l'Abbé Delaloye.

Faut-il davantage encore souligner les mérites surnaturels de ce généreux donateur?... eh bien, songeons que, grâce à son geste, plus de 130.000 messes ont été célébrées depuis 1810 jusqu'à ce jour ; comptons les sacrements administrés, les enfants et les hommes évangélisés, les malades visités et consolés, les bons conseils donnés, les aumônes distribuées par ceux dont le front, sans lui, n'aurait jamais reçu l'onction sainte, et nous n'aurons pas de peine à nous convaincre que, dans son paradis, il doit bénir la pensée qui lui inspira et dicta son acte du 18 février 1801.

Aux risques de fatiguer votre attention et votre bienveillance, permettez-moi un appel.

J'ai dit que la plupart des fondations concernant les vocations ecclésiastiques furent l'œuvre de prêtres, mais j'ai ajouté que ceux-ci avaient assez souvent trouvé des imitateurs parmi les laïcs, heureux d'employer une partie de leur aisance à peupler le sanctuaire, lorsqu'ils se trouvaient dans l'impossibilité de payer à Dieu la dîme des bienfaits reçus en consacrant à son service l'os de leurs os et la chair de leur chair. Ah ! que ne sont-ils tous réunis ici, les Valaisans, riches de foi et d'argent, pour m'entendre les supplier de reprendre la tradition ancestrale, de renouer l'ancienne alliance avec l'Eglise, de demander au Ciel un enfant de plus qui soit appelé comme Aaron et Samuel aux fonctions augustes du sanctuaire dont il serait l'ornement par ses vertus et son dévouement.

Que ne sont-ils tous ici présents, les favorisés de la fortune, pour m'entendre les conjurer de se créer, à l'exemple du curé Berrut, une postérité adoptive, une royale famille de prêtres, qui, par leur existence, toujours renouvelée, chanteront, à travers les siècles, l'éloge de leurs fondateurs, multiplieront les mérites de ceux-ci et perpétueront, en l'augmentant sans cesse, la gloire de Dieu.

Messieurs les Etudiants ! J'ai la conviction absolue qu'ils sont nombreux parmi vous ceux dans le cœur desquels le Seigneur a déposé la semence féconde et sacrée du sacerdoce, et dont l'oreille a entendu un appel doux, suave, plein d'attrait, l'appel autrefois adressé aux pêcheurs de Génésareth : *Veni et sequere me* ! Le divin Maître vous a élus ; il désire vous voir reposer sur son sein adorable comme S. Jean le fit à l'heure inoubliable de la dernière Cène... Il vous a choisis pour être l'ornement de son sanctuaire, la consolation de sa religion, les guides et les sauveurs d'une foule d'âmes rachetées par son sang ; Il vous a appelés comme Samuel pour sanctifier le peuple et confondre les adorateurs de Baal ; comme Nathan pour dire la vérité aux puissants de la terre ; comme Augustin pour défendre le dépôt de la Foi ; comme Vincent de Paul pour consoler toutes les douleurs et soulager toutes les infortunes — Ah ! n'étouffez pas le germe qui doit faire de vous un prêtre, un pontife, un apôtre ! Les dangers qui entourent votre vocation, les pièges qu'on lui tend sont d'autant plus nombreux et redoutables qu'elle est belle. Voulez-vous n'avoir rien à craindre pour elle du commerce incessant qu'il vous faudra entretenir encore avec le monde durant de longues années ? eh bien, portez une âme pure, subjuguez et enchaînez vos passions... Souvenez-vous que le meilleur secours pour vous aux heures d'hésitation et de tentation sera de vous sentir enveloppés d'un rempart de pudeur dont vous n'aurez jamais renversé les murailles. Votre mission consistera à embaumer la société de la bonne odeur de Jésus-Christ ; dès maintenant mettez donc dans votre cœur une ample provision des parfums qui se cueillent à pleines mains dans le tabernacle d'amour et au banquet de la divine Eucharistie.

Je mets un point final à ce rapport en saluant de

nouveau et d'un dernier mot de reconnaissance émue le prêtre généreux que fut M. le R. Curé Jean Berrut et en exprimant le souhait que chaque jour voie s'affirmer et se développer, dans notre catholique Valais, la croisade organisée par le Chef bien-aimé du diocèse en faveur des vocations sacerdotales, œuvre magnifique qui nous apparaît comme le plus beau fleuron entre tous ceux fixés à la triple couronne de piété et d'autorité dont s'auréole le front du savant et Révérendissime Evêque de Sion.